

Maître Thierry BAQUET, membre de la **SCP DROUX BAQUET**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 14 allée Michelet, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, Tél. : **01 48 47 43 47**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, Hall A, au 7^{ème} étage, Salle G, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

L'adjudication aura lieu le MARDI 08 DECEMBRE 2026 à 14 Heures

Dans un ensemble immobilier situé à **NOISY-LE-SEC (93130)**
87 rue de la Fontaine

Actuellement cadastré Section AX n°206 au lieudit « 87 rue de la Fontaine » pour une contenance de 05 ares 38 centiares.

UN APPARTEMENT
de deux pièces principales, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 5 janvier 2026 par Maître Stéphanie ROBILLARD, Commissaire de Justice associée à PARIS 11^{ème} : un hall d'entrée, un salon, une chambre, une cuisine, une salle de bains avec w.-c., un placard et **deux balcons (3,74 m² et 6,01 m²)**.

Superficie (Loi Carrez - hors balcons) : **51,30 m²**. Et les 772/10.000^{èmes} des P.C.G.

LOT 16 : Dans le Bâtiment A, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 8. Et les 12/10.000^{èmes} des P.C.G.

LOT 19 : Dans le Bâtiment A, au sous-sol, **UN EMPLACEMENT POUR VOITURE**, portant le numéro 1. Et les 55/10.000^{èmes} des P.C.G. Les lieux étaient occupés à la date du PVD.

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE**, situé 87 rue de la Fontaine à NOISY-LE-SEC (93130), représenté par la SELARL TULIER POLGE ALIREZAI, prise en la personne de Maître Florence TULIER POLGE, es qualité d'Administrateur Judiciaire, demeurant Immeuble Le Mazière, 1 rue René Cassin, 91000 EVRY-COURCOURONNES, désignée selon ordonnance rendue le 31 août 2021 par le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, renouvelée chaque année. Ayant pour Avocat Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DROUX BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 25.000 Euros (Vingt-cinq mille euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé aux PAVILLONS-SOUS-BOIS (93), le 12 octobre 2026. Signé : Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DROUX BAQUET.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00914
- A **Maître Thierry BAQUET**, membre de la **SCP DROUX BAQUET**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 14 allée Michelet, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS. Tél. : **01 48 47 43 47**.
- Sur le site « **avoventes.fr** ».

Sur les lieux où une visite sera organisée le VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026 de 14 H 30 à 15 H 00.